



COMITÉ DE PARENTS

de la Commission scolaire des Patriotes

Procès-verbal de la séance tenue le 17 mars 2011 à 19 h 15,
au siège social de la Commission scolaire,
1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Antoine-Girouard	Francis Patenaude
	Aux-Quatre-Vents	Candice Cornet
	de l'Amitié	Valérie Fugère
	De La Broquerie	Étienne Michaud
	de la Chanterelle	Jean-François Willis
	de la Passerelle	Christine Robillard
	De Montarville	Pascale Choquette
	De Salaberry	Annie Guénette
	du Carrousel	Caroline Dufresne
	Du Grand-Chêne	Vincent Fortin
	Du Moulin	Joëlle Choquette
	du Tourne-Vent	Jean-Luc Tremblay
	Jacques-Rochelleau/St-Basile	Réjean Robitaille
	Jolivent	Isabel Godard
	Le Petit-Bonheur	Sylvain Giguère
	Le Rucher	Line Désormeaux
	Le Sablier	Mélanie Chagnon
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	les Marguerite	Sophie Parent
	Mère-Marie-Rose	Sylvain Deblois
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
	Notre-Dame	Louis Provencher
	Paul-VI	Caroline Bujold
	Père-Marquette	Marc Prince
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Sainte-Marie	Jean Brûlé
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire Ozias-Leduc	Josée Désilets
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
	École orientante l'Impact	Christelle Guérin

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer	Christine Lavoie
	Arc-en-Ciel	Jean-Philippe Audren
	Au Fil de l'Eau	Sophie Panneton
	De Bourgogne	Jacynthe Lecavalier

	<p>de l'Aquarelle de l'Envolée de la Mosaïque de la Pommeraie de la Roselière de la Source Des Trois-Temps du Parchemin Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly L'Arpège La Farandole La Roseraie Les Jeunes Découvreurs Louis-Hippolyte-Lafontaine Ludger-Duvernay Marie-Victorin Pierre-Boucher Saint-Denis Saint-Mathieu Secondaire de Chambly Secondaire De Mortagne Secondaire François-Williams Secondaire le Carrefour Secondaire Polybel Secondaire le Tremplin</p>	<p>Claude Crépeau Simon Ouellet Aucun Stephan Lotz Karine Lussier Aucun Mireille Louis-Seize Michel C. Tremblay Fanny Dubé Jacques Duchesne Stéphane Lemay Bruno Des Ormeaux Aucun Karyne Brossard Karine Hamel Robert Bélanger François Belleville Cynthia Gyenizse Gilbert Proulx Claude Bérubé Nathalie Pomerleau Anne-Marie Parisien Patricia Bergeron Anne Daneau Josée Beauchemin Aucun</p>
N° de la résolution ou annotation	<p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard ouvre la séance à 19 h 20 et souhaite la bienvenue aux membres.</p> <p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Monsieur Geffard propose de modifier l'ordre du jour afin de permettre la tenue d'un sondage sur le fonctionnement des conseils d'établissement.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 17 FEVRIER 2011 <ol style="list-style-type: none"> 3.1 SUIVI DU PROCES-VERBAL DU 17 FEVRIER 2011 4. PROJET DE ROBOTIQUE <ol style="list-style-type: none"> 4.1 PRESENTATION DE M. VILLENEUVE 4.2 QUESTIONS DES MEMBRES 5. ALLO PROF <ol style="list-style-type: none"> 5.1 PRESENTATION DE MME FAUST 5.2 QUESTIONS DES MEMBRES 6. SONDAGE SUR LE FONCTIONNEMENT DES CE 7. PAROLE AUX MEMBRES 8. PAROLE AU PUBLIC <p>PAUSE</p> <ol style="list-style-type: none"> 9. TRESORERIE 	

<p>Résolution n° CP-061-03-11</p>	<p>9.1 PROJETS DE RESOLUTION</p> <p>10. RAPPORT DES DIVERS REPRESENTANTS AU COMITE DE PARENTS</p> <p>10.1 RAPPORT DU PRESIDENT</p> <p>10.2 PARENTS-COMMISSAIRES</p> <p>10.3 COMITE CONSULTATIF EHDA</p> <p>10.4 COMITE CONSULTATIF DU TRANSPORT</p> <p>10.5 COMITE POUR PREVENIR ET TRAITER LA VIOLENCE</p> <p>10.6 RESPONSABLES DE SECTEURS</p> <p>11. FCPQ</p> <p>11.1 COMMUNICATION</p> <p>11.2 EXPLICATION DU DOCUMENT DE TRAVAIL DU CONSEIL GENERAL DE LA FCPQ</p> <p>11.3 QUESTIONS DES MEMBRES</p> <p>12. PAROLE AUX MEMBRES</p> <p>13. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>14. LEVEE DE L'ASSEMBLEE</p> <p>Monsieur Normand Boisclair, appuyé par madame Marie-Hélène Talon, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 FÉVRIER 2011</p> <p>Monsieur Geffard demande s'il y a des corrections à apporter au procès-verbal de la dernière rencontre. Les changements suivants sont apportés : page 6, 7^e paragraphe, on retire la phrase « <i>On pense que les PI ont du succès</i> »; page 7, 2^e paragraphe, on doit lire « <i>madame Sophie Panneton demande ce que signifie AVSEC</i> »; page 9, point 9.1, on doit lire « <i>On propose de modifier la notion de région et la composition du conseil d'administration</i> »; page 10, point 10, on doit lire « <i>conseil d'administration</i> ».</p> <p>Monsieur Jean Brulé, appuyé par monsieur Serge Lefebvre, propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Résolution n° CP-062-03-11</p>	<p>3.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 17 FÉVRIER 2011</p> <p>Monsieur Geffard informe les membres que la réponse concernant l'utilisation des abrasifs a été envoyée aux membres.</p> <p>Concernant la question du fil RSS, monsieur Geffard informe les membres qu'un fil RSS sera installé au niveau de la Commission scolaire l'année prochaine. La CS a beaucoup apprécié la suggestion du CP.</p> <p>La soirée de reconnaissance des bénévoles se tiendra le 27 avril à l'école le Carrefour, 18 h 30. La soirée sera animée par la directrice de l'école Le Carrefour.</p> <p>Monsieur Geffard rappelle qu'il faut envoyer le nom des bénévoles (texte et photo) le plus rapidement possible. Jusqu'à maintenant, 32 écoles ont répondu.</p> <p>Monsieur Normand Boisclair accompagnera monsieur Geffard au Conseil général de la FCPQ le 26 mars prochain.</p>

4. PROJET DE ROBOTIQUE

4.1 PRÉSENTATION DE M. VILLENEUVE

Madame Gauvreau présente monsieur Denis Villeneuve, coordonnateur aux Ressources éducatives. Il a été directeur adjoint à l'école Internationale, et directeur de l'école Le Petit Bonheur. Elle précise que le sujet ajourné sur les conventions de gestion et de réussite sera présenté au comité de travail du Conseil des commissaires et qu'il sera présenté au CP lors de la prochaine séance du CP.

Monsieur Villeneuve indique que le projet de robotique vise à supporter la persévérance des garçons en particulier. La construction des robots permet aux élèves d'apprendre par la manipulation.

La présentation se fera en 3 volets :

- 1 - Qu'est-ce que la robotique pédagogique, présentée par un élève.
- 2- Formation des enseignants – 60 enseignants ont reçu une formation.
- 3 – Quizz – Identifier le niveau de la tâche demandée.

Madame Gauvreau précise que le projet demande de la préparation, implique des coûts et touche aussi le personnel enseignant. Il faut respecter le rythme l'implantation. On a formé des enseignants dans la moitié des écoles de la CS jusqu'à maintenant.

Monsieur Villeneuve présente une courte vidéo d'un élève qui explique son projet, puis une vidéo des enseignants en formation. Après une journée de formation, un conseiller prend un rendez-vous avec le groupe de l'enseignant et se rend en classe pour une journée. Le matin, les élèves montent leur robot. Ensuite, on fait la programmation à l'ordinateur à l'aide d'icônes qui désignent différents mouvements. Le défi est de présenter le robot qui accomplit ce qu'il doit faire. (math, coopération, séquences logiques, multi-fonction...)

On a visité une vingtaine d'écoles avec 5 conseillers pédagogiques. L'enseignant revient en formation pour accomplir une tâche plus complexe. On leur offre une activité clé en main.

En mars, des enseignants du préscolaire recevront une formation. Au secondaire, le projet se déroule dans le cadre des mathématiques et des sciences.

Madame Gauvreau précise que l'on a fait vivre l'expérience aux directions d'écoles. Certaines personnes sont davantage littéraires, alors que d'autres apprennent mieux par la manipulation.

Monsieur Villeneuve explique que les EHDAA ont participé et ce fut un grand succès. Ils sont motivés et peuvent rester concentrés très longtemps.

Brault et Bouthiller (Boucherville), le fournisseur, aide la CS à réduire les coûts.

Madame Caroline Dufresne, substitut de l'école Le Carroussel, demande d'où vient le financement? La Conférence régionale des élus a donné de l'argent, dans le cadre de l'Éclair de sciences, un projet qui fait la promotion des sciences.

Monsieur Villeneuve explique que l'école, si elle veut implanter le projet, doit en parler à la direction. La formation se fait par groupe de 20 à 30 enseignants. La prochaine formation se déroulera en avril. Ensuite, l'enseignant est placé sur une liste d'attente afin qu'un conseiller pédagogique se rende en classe pour l'accompagner.

Les enseignants doivent gérer le matériel. Il en coûte beaucoup, mais on peut l'amortir sur plusieurs années. Un ensemble complet de robotique pour une classe coûte 6000 \$ (incluant la

formation). Des secteurs peuvent se regrouper pour faire l'achat. Le matériel doit être financé par le budget-école. La complexité de la tâche varie selon le niveau, mais le matériel est le même.

Au niveau secondaire, pour l'instant, on propose une tâche technico-science. Le robot doit déplacer des éléments précis dans le cadre de sa tâche. On pense aussi à préparer un projet pour l'univers social l'an prochain. Ce pourrait être la géographie, même si le rapprochement naturel se fait avec les sciences et les math.

On souhaite que la robotique fasse partie de la planification des enseignants dans leur pédagogie. Il s'agit d'un excellent système de renforcement.

Jusqu'à maintenant environ 15 écoles ont acheté un ensemble de robotique. Une vingtaine d'écoles ont suivi une formation, soit le tiers des écoles. Il y a 27 enseignants en attente d'une formation.

4.2 QUESTIONS DES MEMBRES

Monsieur Francis Patenaude demande, au sujet de l'annonce du gouvernement concernant les tableaux interactifs, quelles sont les indications de la CS. Des levées de fonds ont été faites dans ce but, mais il semble que le gouvernement fournira les fonds.

Madame Gauvreau indique que la CS a entendu l'annonce en même temps que tout le monde. On sait qu'il y a des éléments dans le budget; l'argent devrait suivre ce qui a été annoncé. Il faut penser à l'installation et au soutien technique. On a déjà 160 tableaux interactifs dans nos écoles.

Certains membres mentionnent des problèmes de fonctionnement et techniques. En plus du coût d'achat, il faut penser à la logistique, l'installation, la formation, etc.

Monsieur Marc Gauthier mentionne qu'on retrouve sur cyberpresse.ca des exemples du tableau interactif de l'école de Chambly.

Monsieur Villeneuve précise qu'un conseiller est dédié à la dimension pédagogique. On forme les enseignants et ceux-ci se côtoient dans le cadre de projets de travail. Les enseignants ont accès à des banques de tâches déjà montées.

Madame Joëlle Choquette, de l'école Du Moulin explique qu'il y a un enseignant de 6^e qui agit comme ressource au sein de l'école.

Monsieur Francis Patenaude demande si la date butoir du 30 avril pour l'adoption des conventions de gestion et de réussite sera respectée.

Madame Gauvreau indique qu'il y a 3 personnes qui visitent les écoles pour signer alors il faudra peut-être plus de temps.

5. ALLÔ PROF

5.1 PRÉSENTATION DE MADAME SANDRINE FAUST

Monsieur Geffard présente madame Sandrine Faust, directrice générale d'Allô prof depuis 1999. Madame Faust explique que depuis 1996, Allô prof a répondu à 1,5 million de requêtes. La mission est de fournir de l'aide aux devoirs au primaire et secondaire, par téléphone et internet.

Une équipe de 60 enseignants, de toutes les matières, répondent aux demandes des élèves de l'ensemble du Québec. Certains travaillent dans les écoles le jour et viennent chez Allô prof le soir.

Il y a une salle à Montréal et une à Québec.

Elle présente une petite vidéo de 8 minutes sur le fonctionnement. Allô prof fait partie du plan de persévérance du MELS. L'an dernier, l'organisme a répondu à 500 000 requêtes.

Les services sont offerts de 17 h à 20 hr du lundi au jeudi, en anglais et en français.

Jusqu'à maintenant, on ne faisait pas de publicité, car l'offre de services était limitée. Le MELS a investi, après 16 ans, dans nos services. Le nombre d'enseignants passera de 60 à 100 au cours des trois prochaines années.

Madame Faust explique qu'on cible les écoles défavorisées d'abord. Les autres écoles seront visitées par la suite. En septembre, il y aura une nouvelle présentation, une cyberclasse. Les vidéos sont disponibles sur le site internet.

Monsieur Marc Gauthier demande à qui s'adresse le service et s'il y a du matériel pour donner aux parents? Il s'agit d'un service de dépannage pour les parents aussi. Plusieurs membres seraient intéressés à avoir du matériel à distribuer.

Madame Faust explique qu'Allô prof est en communication avec les éditeurs de manuels scolaires; l'organisme peut les conseiller, leur dire qu'est-ce qui suscite des questions dans leurs manuels.

Madame Valérie Fugère demande comment on peut avoir une borne interactive.

Madame Faust explique que pour l'installation d'une borne, cela dépend des budgets des écoles. On travaille avec des partenaires pour les fournir gratuitement, mais on vise les écoles en milieu défavorisé. Il en coûte 4500 \$ pour installer une borne. À la CS de Montréal, la CS entretient les bornes. L'organisme est en pourparler avec les bibliothèques publiques de Montréal. On aimerait que les bornes soient financées par des entreprises privées en mettant un logo sur la borne.

L'UQAM, qui a analysé les effets de l'utilisation d'Allô prof, a observé une augmentation de l'autonomie des jeunes.

Madame Faust ajoute que les écoles peuvent en parler dans leur journal d'école. On peut insérer des capsules d'Allô prof.

PAUSE

6. SONDAGE SUR LE FONCTIONNEMENT DES CE

Monsieur Serge Lefebvre explique la procédure pour répondre au sondage, qui est parrainé par la FCPQ. Il faut entre 15 à 20 minutes pour le remplir. Il fait la lecture du formulaire que les membres doivent signer. Les membres remplissent ensuite le questionnaire.

7. PAROLE AUX MEMBRES

Il n'y a pas d'intervention.

<p>Résolution n° CP-063-03-11</p>	<p>8. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Il n’y a pas d’intervention.</p> <p>9. TRÉSORERIE</p> <p>9.1 PROJETS DE RÉSOLUTIONS - COLLOQUE SUR L’APPROCHE ORIENTANTE</p> <p>Monsieur Geffard informe les membres que madame Carole Vigneault souhaite participer au Colloque sur l’école orientante organisé par l’association québécoise d’information scolaire et professionnelle du 23 au 25 mars 2011.</p> <p>Madame Carole Vigneault explique qu’elle aimerait assister au colloque, car plusieurs ateliers sont très pertinents. Madame Vigneault mentionne les ateliers auxquels elle aimerait participer : équipes régionales, inclusion scolaire et approche orientante, motivation par la recherche-action, parcours de formation axé sur l’emploi, projet de mentorat secondaire-collégial, les dix ans de l’approche orientante.</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard, appuyé par monsieur Serge Lefebvre, propose que le Comité de parents paie les frais d’inscription et d’hébergement de madame Carole Vigneault pour assister au Colloque sur l’approche orientante qui se tiendra à Québec du 23 au 25 mars 2011. Les frais sont d’environ 583 \$ (plus taxes), qui seront remboursés avec pièces justificatives.</p> <p>La résolution est adoptée à l’unanimité.</p> <p>RÉSOLUTION - CONSEIL GÉNÉRAL FCPQ</p> <p>Monsieur Geffard explique que le Comité de parents défraie les coûts des membres du CP intéressés à participer, dans les limites du budget de 3 400 \$. Dans un deuxième temps, s’il reste des fonds, la participation est ouverte aux membres des CÉ, OPP et parents bénévoles.</p>
<p>Résolution n° CP-064-03-11</p>	<p>Monsieur Stéphane Geffard, appuyé par madame Christine Robillard, propose que le Comité de parents paie les frais d’inscription, d’hébergement et de déplacement pour les membres du comité de parents qui désirent y participer jusqu’à la limite prévue au budget. Les membres doivent remettre un chèque de 75 \$ avant le 17 avril 2010 au nom de la Commission scolaire des Patriotes qui leur sera retourné après le congrès. Si le membre ne participe pas au congrès, le Comité de parents encaissera le chèque.</p> <p>La résolution est adoptée à l’unanimité.</p>
<p>Résolution n° CP-065-03-11</p>	<p>RÉSOLUTION</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard, appuyé par madame Christelle Guérin, propose que le Comité de parents paie les frais d’inscription et d’hébergement pour des membres d’OPP, de conseils d’établissement ou de parents bénévoles si la limite prévue au budget n’est pas atteinte par</p>

des membres du Comité de parents. Les parents doivent remettre un chèque de 75\$ au nom de la commission scolaire des Patriotes qui leur sera retourné après le congrès. Si le parent ne participe pas au congrès, le Comité de parents encaissera le chèque.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

10. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

10.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur Geffard indique qu'entre 90 et 100 personnes ont assisté à la conférence « L'estime de soi au cœur du développement de l'enfant » de madame Tremblay; quatre commissions scolaires étaient présentes. À la demande de plusieurs parents, monsieur Geffard a demandé un résumé de la conférence. Il devrait être affiché sur le site de la CS. Le dossier a été envoyé à la FCPQ pour remboursement.

Monsieur Boucher a envoyé un courriel suite au dernier CP. Il trouvait les interventions des membres du Comité de parents très pertinentes concernant l'offre de services aux EHDAA.

Monsieur Geffard présente le pamphlet du congrès de la FCPQ du mois de juin. Il invite les membres à prendre une copie à la fin de la réunion.

10.2 PARENTS-COMMISSAIRES

Madame Carole Vigneault résume son rapport. Il y a eu un vote sur l'offre de services aux EHDAA (20 contre 2).

Elle explique ensuite l'utilisation des locaux libérés par le CFP Richelieu à McMasterville.

Concernant les frais chargés aux parents, madame Vigneault mentionne qu'il y aura une augmentation des frais pour les dineurs : 5 \$ par année, de 225 à 230 \$, et de 10 \$, soit de 495 \$ à 505 \$, pour les dineurs au SDG avec un ratio de surveillance moindre. On maintient 3,50 \$ par jour pour les occasionnels.

Madame Pierrot sera remplacée par madame Sandra Forget, psychologue scolaire au secondaire à la CS Marie-Victorin. Madame Suzanne Séguin assume l'intérim.

Monsieur Luc Lapointe a été nommé au poste de directeur général adjoint de la CSP. Il est présentement directeur de l'école du Grand-Coteau. À compter du mois de juillet, il remplacera monsieur Beudet qui prend sa retraite.

Madame Vigneault explique que l'école de St-Amable ne sera pas complètement prête pour septembre, parce que la construction est retardée. Les élèves de 6^e resteront à François-Williams. Il y aura une séance d'information pour les parents le 31 mars. On veut garder les élèves à St-Amable.

Le congrès de la Fédération des CS se tiendra les 26 et 27 mai à Montréal, avec pour thème la communication politique efficace.

Monsieur Sylvain Giguère soulève la question de l'espace récupérée à l'école de la Farandole. On

veut rapatrier les élèves de McMasterville qui était à Beloeil. Les parents ont reçu une lettre les informant de l'école que fréquenterait leur enfant. Il y a des rumeurs qui circulent que ça n'est plus le cas. La situation manque de clarté et la direction n'est pas au courant.

Madame Isabel Godard répond que le dossier n'est pas rendu à la réintégration des élèves. Monsieur Sasseville et madame Gauvrau avaient une rencontre avec l'école la Farandole la semaine dernière.

Caroline Bujold s'interroge sur le processus d'analyse des dossiers de candidatures au poste de commissaire. Quel est notre apport? La personne nommée ne faisait pas l'unanimité.

Madame Isabel Godard indique que les commissaires en tiennent compte dans leur évaluation. Il s'agit du processus prévu par la loi; le Comité de parents donne son avis seulement.

10.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Monsieur Louis Provencher demande s'il y a des questions au sujet de son rapport de la séance du 21 février dernier.

Monsieur Serge Lefebvre indique qu'il aura une série de questions, pour lesquelles il aimerait avoir des réponses. Il acheminera le document à monsieur Geffard.

10.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Monsieur Marc Gauthier informe les membres que la 2e rencontre du Comité des transports a eu lieu la veille. Les contrats des transporteurs, d'une durée de 4 ans, en sont à leur 3e année. Il y a eu une mise à jour des budgets. On est en déficit, mais il y aura un apport du ministère.

Les trajets par secteur sont remis à jour régulièrement. St-Hilaire/Ottoburn Park et Boucherville seront les prochains.

Concernant le bras d'éloignement sur les autobus, le ministère devra trancher suite aux essais pilotes.

Le comité travaille à rendre la politique plus claire; celle-ci est disponible sur internet.

Monsieur Gauthier informe les membres qu'à partir de 2011-2012, le Comité consultatif du transport devient un comité public. Les ODJ et PV seront sur le site de la CS.

10.5 COMITE POUR PREVENIR ET TRAITER LA VIOLENCE

Il n'y a pas d'intervention.

10.6 RESPONSABLES DE SECTEURS

Il n'y a pas d'intervention.

11. FCPQ

<p>Résolution n° CP-065-03-11</p>	<p>11.1 COMMUNICATION</p> <p>Monsieur Serge Lefebvre invite les membres à lire son rapport sur les activités de la FCPQ. Il demande l'aide des représentants pour répondre à des questions sur l'enseignement préscolaire. Concernant le sondage sur les voyages, les résultats sont 50-50. On devrait produire une fiche pour aider les parents à s'y retrouver.</p> <p>11.2 EXPLICATION DU DOCUMENT DE TRAVAIL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ</p> <p>Concernant le document réflexion envoyé aux membres, monsieur Lefebvre explique l'idée derrière les changements. On veut rapprocher les parents des décisions de la FCPQ. La structure sera allégée et le processus d'élection sera modifié.</p> <p>11.3 QUESTIONS DES MEMBRES</p> <p>Madame Carole Vigneault demande quelle est la place du CEHDAA dans le grand conseil?</p> <p>Monsieur Lefebvre indique qu'il n'est pas représenté en ce moment. La FCPQ est un regroupement de comités de parents. Il pourrait y avoir deux représentants des CEHDAA.</p> <p>12. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Il n'y a pas d'intervention.</p> <p>13. PAROLE AUX MEMBRES</p> <p>Monsieur Francis Patenaude demande aux membres si leur CE a approuvé la convention de gestion et de réussite. Les réponses sont partagées. Il est question de l'appui des enseignants, qui n'est pas toujours existant.</p> <p>Monsieur Giguère mentionne qu'il aimerait avoir de la documentation concernant le guide Quoi faire lorsque mon enfant rencontre des problèmes et concernant Allô-prof.</p> <p>Monsieur Jean Brûlé demande aux membres de vérifier si leur école a répondu en vue de la soirée de reconnaissance des bénévoles. Il faut s'assurer que les photos et les textes soient envoyés par la direction d'école.</p> <p>14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Monsieur Normand Boisclair, appuyé par madame Christelle Guérin, propose de lever la séance. Il est 22 h 40.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
--	---

Monsieur Stéphane Geffard
président

Madame Michèle Thiffault
secrétaire